

David Denoual : « L'alternance donne une vraie plus-value »

- Ils font le territoire
- Mis à jour le lundi 04 août 2025

À l'issue de sa licence professionnelle Gestion et administration des biens immobiliers en alternance, Jérémy Pichon a intégré le cabinet immobilier de David Denoual, dont il est devenu l'un des associés.

Comment et pourquoi avez-vous choisi l'alternance ?

Jérémy Pichon : J'ai été opticien pendant sept ans, mais j'avais envie d'un nouveau challenge. J'ai rencontré David Denoual et nous voulions monter un projet autour de l'immobilier ensemble. Pour travailler dans ce secteur, il me fallait des certifications, mais l'idée de reprendre des études ne me disait rien. Alors cette possibilité d'alternance était idéale : je pouvais travailler dans l'entreprise pour la développer, et approfondir mes connaissances techniques en droit, fiscalité, etc.

David Denoual : Je voulais recruter Jérémy, mais il avait besoin d'un diplôme pour devenir associé gérant. Je connais bien le principe de l'alternance, je l'ai expérimenté en master, et je sais que le diplôme doit être solide et apporter de vraies connaissances pour que ce soit efficace. L'UBS et l'IUT ont une bonne réputation, et nous avons choisi cette licence qui présentait une bonne approche professionnelle.

Comment s'est passée la période de formation ?

JP : On fait beaucoup de pratique, on rentre dans le vif du sujet sur tous les domaines : droit, urbanisme, fiscalité... et pas seulement en vente. Les enseignants viennent de l'université et certains sont des professionnels en exercice, comme des notaires, des huissiers, des agents immobiliers. C'est plus intéressant, on est davantage dans un univers professionnel que scolaire, ce qui est très stimulant.

DD : Pendant sa formation, Jérémy a travaillé sur des projets qui intéressaient l'entreprise, et il a vraiment progressé sur la partie purement technique, fiscale et immobilière. Le résultat est visible : en consolidant ses connaissances, il a gagné en aisance avec la clientèle, il est de bon conseil. Et il était important qu'il participe concrètement à la vie de l'entreprise. Jérémy a d'ailleurs réalisé des ventes sur cette période.

Êtes-vous satisfaits de cette expérience ?

JP : Alors que j'appréhendais de reprendre des études, la forme de l'alternance a été plus facile pour moi : je travaillais en même temps, ce qui m'a rendu plus serein. Le rythme était régulier, environ 2 semaines en cours et 2 à 3 semaines en entre-prise. Je me sens aujourd'hui plus solide dans mes connaissances, plus confiant face au client.

DD : Adossée à une solide formation, la formule de l'alternance est un bon tremplin vers l'embauche, y compris dans le cas d'une reconversion professionnelle. L'avantage pour l'employeur, c'est que nous formons un salarié à nos méthodes, nos métiers. Il faut aussi jouer le jeu d'accompagner l'apprenti du côté de l'entreprise. Je suis très satisfait du résultat et je recommande l'alternance !

J'irai découvrir votre entreprise

David Robo, président de l'agglomération, va à la rencontre des entreprises du territoire.
L'occasion de (re)découvrir les activités et initiatives économiques déployées sur nos 34 communes.
Entrepreneurs, vous souhaitez lui faire visiter votre entreprise ?

Déposez votre demande

URL

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

(Nécessaire)

Identité

 Prénom Nom

Nom de la société(Nécessaire)

Commune(Nécessaire)

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Activité(Nécessaire)

Nombre d'emplois(Nécessaire)

Message

Mon objectif lors de cette visite

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Envoyer

Informations complémentaires

Liens utiles

www.iutvannes.fr (www.iutvannes.fr) www.denoualimmobilier.fr (www.denoualimmobilier.fr)